

# Lancement d'une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi

Dépôt d'une candidature au programme « 7 Most Endangered Monuments » organisé par Europa Nostra, fédération paneuropéenne du Patrimoine



## Introduction

Le 8 juin 2023, le gouvernement régional prenait la décision de démolir l'intérieur du Palais du Midi pour poursuivre le chantier du métro 3. Cette démolition signifiait [la destruction des tissu urbain et social de tout un quartier](#), qui se verrait privé d'une grande partie de ses activités commerciales, éducatives et sportives. Depuis cette annonce, habitants, associations, commerçants se retrouvent confrontés à une volonté politique d'invisibilisation et de marginalisation du patrimoine matériel et immatériel que constitue le Palais du Midi. Ce « négationnisme patrimonial » tente d'occulter la valeur architecturale des intérieurs du bâtiment, en omettant délibérément d'y faire référence, tout en refusant de reconnaître que la force du lieu tient à la multiplicité des usages et activités hébergées en son sein.

Il est impératif de démonter les discours, remplis de préjugés, qui affirment qu'au-delà des façades, le Palais du Midi et ses activités ne méritent pas d'être sauvegardés, qu'on pourrait les sacrifier. Ces discours ne reposent sur aucun fondement éthique ni scientifique.

Afin de mettre en lumière et de protéger ses spécificités architecturales, son histoire industrielle et collective, son intérêt social et sa portée immatérielle, l'ARAU a déposé, en juillet 2023, une demande de classement du Palais du Midi, intérieurs compris. Le gouvernement régional n'a, pour l'instant, pas encore pris de décision quant à une éventuelle ouverture de la procédure de classement.

C'est dans ce contexte qu'a été déposée la candidature du Palais du Midi au programme « [7 Most Endangered Monuments](#) » piloté par Europa Nostra, fédération paneuropéenne du Patrimoine. Cette candidature, basée sur un travail documentaire minutieux, vise à rappeler l'urgence d'une protection patrimoniale de ce « palais du peuple » d'un hectare en plein centre-ville. Elle permet aussi de mieux sensibiliser le grand public et les autorités à la valeur de ce patrimoine.

Dans un très court terme, l'objectif de la mobilisation autour de cette candidature, est d'éviter que toutes les activités aujourd'hui accueillies dans le Palais ne soient forcées de déménager, dans une totale opacité de décisions : en désertant les lieux, on vide le bâtiment de son sens, on lui retire sa raison sociale. La continuité des occupations fait justement la force du Palais du Midi depuis 150 ans ! Il convient donc

d'exiger à la Ville de Bruxelles plus de transparence dans la programmation des opérations de déménagement et de rénovation du bâtiment.

## Quatre idées reçues à déconstruire sur le Palais du Midi

L'histoire du Palais du Midi, son rôle social dans le quartier et au-delà, souffrent d'un manque cruel de connaissance et de reconnaissance. Plusieurs idées reçues circulent en effet et à l'égard du Palais du Midi : il s'agit de les déconstruire !

### **1. Il n'y aurait presque plus d'éléments « d'époque » dans le Palais du Midi : on peut donc faire table rase**

Cette attitude vis-à-vis d'un bâtiment public historique n'est pas pertinente : elle reviendrait à considérer que les rénovations successives et les adaptations du lieu à l'évolution des fonctions qu'il a abrité (sans aucune interruption dans son utilisation publique) seraient sans valeur. Or, ce qui fait justement la richesse de ce lieu est le « télescopage » d'époques et de fonctions, d'usages. Les interventions ultérieures à la construction du Palais du Midi (à la fin des années 1920 et 1970 principalement) ont-elles aussi une valeur et constituent des périodes de référence dans l'histoire du lieu. On se réfère ici à la rénovation de Maurice Van Ysendyck (architecte qui a également reconstruit l'hôtel communal de Schaerbeek) qui a adapté le bâtiment pour y abriter les services administratifs de la Ville de Bruxelles à partir de 1927, mais aussi à l'implication dans les années 1970-80 des frères André et Jean Polak (frères du Michel), connus pour avoir travaillé sur l'Atomium, et qui contribuèrent aussi à l'adaptation du Palais du Midi en complexe sportif de la Ville de Bruxelles.

Au-delà de ces interventions remarquables, relevons que de nombreux éléments d'origine ont été maintenus, entre autres au niveau des façades et des toits (mais pas seulement), et qu'il conviendrait bien évidemment de les identifier et de les protéger. La Ville de Bruxelles a justement fait réaliser une étude historique en 2021, et cette dernière constitue une bonne base pour développer ce travail de relevé et de conservation !



## 2. Le bâtiment serait complètement « désuet » et obsolète

Quelques recherches dévoilent rapidement que la Ville de Bruxelles et la Région ont continuellement et régulièrement investi dans l'entretien et l'adaptation du bâtiment pendant un siècle, des années 1920 jusqu'aux années 2020. Pour ne citer que les plus récents investissements : rénovation du parquet et des tribunes en 2012, rénovation des devantures commerciales en 2014, projet de restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières en 2019, installation de nouveaux marquoirs et inauguration d'une salle de boxe thaïe en 2020, peinture des toitures en 2021. Notons que ce qui a fait le plus défaut ces dernières décennies (et le plus de tort pour l'image du bâtiment actuellement) est le manque d'entretien des façades. Mais c'est justement pour cela que la récente étude historique (2021) avait été commanditée...

## 3. Les façades seraient de toute façon sauvées et préservées, seuls les intérieurs seraient démolis

Les façades du bâtiment ainsi que celles du Passage du Travail (passage public au milieu du Palais du Midi, aujourd'hui condamné) ne bénéficient aujourd'hui d'aucune mesure de protection. L'ampleur de l'opération de façadisme (un périmètre de plus de 450 m, sans compter le Passage du Travail !) et la lourdeur des travaux envisagés peuvent faire craindre une très forte fragilisation et déconsolidation des façades d'origine.

## 4. Le Palais du Midi n'abrite que des fonctions « ordinaires »

Parce qu'il est un bâtiment « utilitaire » regroupant des fonctions considérées non « prestigieuses », comme des équipements collectifs populaires (écoles, complexe sportifs...), le Palais du Midi serait « ordinaire », et donc sans valeur. Cette posture nie l'importance du patrimoine social des usages et l'identité d'un lieu, constitutif de la cohérence et de l'intégrité de son patrimoine !

# Table des matières

Le patrimoine du Palais du Midi – Sources et références

Un siècle d'investissements publics et de rénovation de la Ville de Bruxelles (principales dates et phases de rénovation)

Les investissements récents dans le Palais du Midi en sources et images

- 2008-2012 : Contrat de quartier « Rouppe »
- 2012 : rénovation du parquet et des tribunes
- 2014 : rénovation des devantures commerciales
- 2019 : projet de restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières
- 2020 : installation de nouveaux marquoirs
- 2020 : inauguration d'une salle de boxe thaïe
- 2021 : les toits peints en blanc
- Octobre 2022, document produit dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine CRU 7 « autour de la gare du Midi »

Autres documents distribués lors de la conférence de presse





## Le patrimoine du Palais du Midi – Sources et références

CHRONIQUES DE LA MATINALE

### Le Palais du midi, monument phare de l'éclectisme

06 oct. 2023 à 09:50 - mise à jour hier à 09:28 · 4 min

Par Tania Markovic via Musiq3

PARTAGER [Ecouter l'article](#)

À l'occasion de la [Biennale d'architecture éclectique de Bruxelles qui s'ouvre ce week-end](#), nous vous proposons de revenir sur un monument emblématique de ce style, le Palais du Midi, dont l'intérieur est aujourd'hui menacé de destruction dans le cadre du projet contesté d'agrandissement du réseau métropolitain bruxellois. Mais d'abord, c'est quoi l'éclectisme ? Et comment s'incarne-t-il dans le paysage bruxellois ? Rencontre avec la directrice de l'ARAU, l'Atelier de recherche et d'action urbaine, Marion Alecian, en première ligne pour défendre ce patrimoine "architectural et social". Précisons au passage que l'ARAU fait partie du réseau *Explore Brussels*, organisateur de la Biennale.

Sour ce : RTBF



### ANNEXE III.A : ETUDE HISTORIQUE

#### LE PALAIS DU MIDI

AVANT PROJET // JUIN 2021



L'étude pilotée par Architectures Parallèles

Région de Bruxelles-Capitale  
INVENTAIRE DU  
PATRIMOINE  
ARCHITECTURAL

Inventaire  
Carte  
Communes  
Glossaire  
Liens

Recherche rapide

Recherche avancée

AAA NL



Noti ce de l' inventai re régi onal en li gne

## Un siècle d'investissements publics et de rénovation de la Ville de Bruxelles (principales dates et phases de rénovation)

Quelques dates importantes (demandes de permis) pour la restauration/rénovation/adaptation du bâtiment, révélatrices des investissements des autorités bruxelloises et des budgets publics qui ont été alloués à l'entretien et à la conservation du bâtiment des années 1920 aux années 2020.

- 1926 : l'administration de la Ville de Bruxelles entreprend des restaurations en vue de l'installation de ses services. Suivi des travaux et adaptation du bâtiment par Van Ysendyck et par l'ingénieur de la Ville.
- Années 1930-1940 : travail au niveau des commerces au rez-de-chaussée, locaux adaptés et vitrines embellies.
- Années 1950-1960 : travaux d'entretien et de restauration de la Ville (lanterneaux, châssis...). Questionnement de la Ville sur un déménagement possible et la plus-value éventuelle du bâtiment consécutive à la fin des travaux de la Jonction Nord-Midi et « grâce » à l'augmentation du trafic. Finalement, la Ville décide de rester et entreprend de nouveaux travaux de rénovation. Grande entreprise de rénovation en 1952.
- 1973 : construction des nouvelles tours de bureaux boulevard Ans-pach. La Ville quitte le Palais et programme différentes phases de rénovation. Les architectes André et Jean Polak sont les architectes mandatés pour ces travaux en 5 phases.  
1977 : Remise en état des façades et rénovation/homogénéisation des cellules commerciales  
1979-1986 : construction du complexe sportif et intégration des gymnases et salles de sport, mais aussi de billard, salon fumoir... et nouveau parking de 52 places.  
1980 : ajout de salles de classe / développement de l'équipement scolaire  
1986 : phase 4 des travaux de rénovation (avec intervention de l'ARAU suite à l'enquête publique, commission de concertation le 14 octobre 1986)  
Dernière phase, 1986 : (nouveau) nettoyage de toutes les façades
- Années 2000 : investissements (régionaux) dans le cadre du Contrat de quartier Rouppe (2008-2012)
- 2013 : permis de la Ville pour les peintures de devantures commerciales

## Les investissements récents dans le Palais du Midi en sources et images

### Rouppe (2008-2012)

La priorité du Contrat de Quartier Rouppe était portée sur 4 axes suivant l'arrêté de 1994 (modifié en 2010) :

- Espace public et voiries avec l'intervention sur les axes transversaux du quartier et lieux propices à la détente
- Logement : avec une volonté de maintenir toutes les couches de la population – travail sur la salubrité en améliorant le bâti – création de grands logements
- Amélioration ou création d'équipements collectifs
- Volet socio-économique par le développement de structures et d'activités axées sur l'inter-générationnel avec un renforcement du lien social entre les différentes communautés souvent de primo arrivants

### Résultats

Des logements ont été créés rue Terre-Neuve et place Rouppe avec une priorité sur les grands logements et les logements basse énergie – soit 13 appartements répartis sur 2 propriétés. Malheureusement l'acquisition de la rue Van Helmont par expropriation n'a pas pu se faire.

La rénovation et/ou la mise en valeur des espaces publics a été importante dans ce contrat de quartier : rue du Midi – rues Basse/Fontaine/Sallaert (début des travaux 2018 – opérateur Beliris) les rues d'Accolay – Van Helmont – Tanneurs – Chaufferette – le passage du travail.

Les équipements d'infrastructure ont été portés sur la crèche Rouppe – le réaménagement de la salle de sport Buls – la rénovation d'immeubles par le Projet X et la mise en valeur du Palais du Midi par une intervention sur les vitrines.

Les opérations socio-économiques pour un montant de 6 millions (Ville et Région) ont permis un renforcement de la cohésion sociale et de l'accueil des primo-arrivants par le biais de diverses formations.

Le Contrat de Quartier Rouppe a été un levier important. Le quartier change par la rénovation des immeubles Querelle (en cours) et la construction de logements rue des Tanneurs par le Logement Bruxellois.

2008-2012 : Contrat de quartier « Rouppe »



## Contrat de Quartier Rouppe

Client : Ville de Bruxelles/Région Bd-Capitale  
Budget : 20 000 000 €  
Tags : Stedenbouw Participatie  
Year : 2008

Une attention particulière a été portée sur le commerce et l'incontournable mixité d'un quartier très dense et vivant.

Dans le contrat de quartier important situé au centre-ville de Bruxelles. Il s'agit d'agir sur trois volets : logements, espaces publics et projets socio-économiques. Un processus qui a nous a permis d'écouter de nombreuses propositions, notamment en aménagement d'espaces publics et identités commerciales.

Dans la conduite de l'étude pour le contrat de quartier «Rouppe», nous avons multiplié les événements participatifs, afin d'enrichir le diagnostic et de confronter les pistes de projet à la population, aux associations et institutions présentes dans le processus.

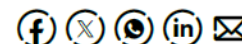
Dans nos propositions programmatiques, nous avons insisté sur l'aspect durable du quartier. La verdisation de la jonction Nord-midi, l'isolation du bâtiment, la mise en place d'une mobilité alternative et la création de lien social dans le quartier ont été au centre de nos préoccupations.

## Basket: le Palais du Midi fait peau neuve

Heureux sportifs du Palais du Midi dont le parquet et les tribunes ont été entièrement rénovés. L'inauguration avait lieu hier en présence de Freddy Thielemans, Emir Kir et Bertin Mampaka...



Par Sudinfo  
Publié le 24/05/2012 à 09:11



" A l'origine, le Palais du Midi est un lieu mythique de la cité. Peu de villes disposent d'un lieu pareil à l'intérieur de la cité", expose le bourgmestre de la Ville venu inaugurer les nouvelles installations. La rénovation du Palais s'accompagne aussi d'un embellissement extérieur. " Près de 25.000.000€ sont investis dans le quartier Rouppe pour aider celui-ci à respirer via notamment la rénovation de façades." L'Echevin des Sports de la Ville Bertin Mampaka a également souligné l'impact social d'une rénovation pareille. " L'enjeu social est terrible. Le sport n'est pas la cinquième priorité des hommes politiques mais c'est une réalité pour la Ville. L'utilisation optimale des installations du Palais du Midi devenait impossible pour les sportifs le fréquentant. Le revêtement de la salle omnisports, utilisé en 1982 lors de la dernière grande rénovation, se liquéfiait et s'écoulait sous les planches du parquet. "









Texte Satellite Carte

CANAL.BRUSSELS

Le site du Plan Canal et du territoire du canal

PRÉSENTATION CONTACT

- PLAN CANAL
- MISE EN ŒUVRE
- TERRITOIRE

ACTUALITÉS VISAGES INSOLITE VIDÉOS PORT


FR NL Conditions | Plan | Contact

Le canal des Janssens

CARTE

Affirmer le Palais du Midi comme une promenade commerciale

Partager 1



Inauguration festive du pont Suzan Daniel  
2022.10.07 - C'est le 4 octobre que Bulins, l'expert fédéral en construction.

Nouveau parc récréatif aux quais des Matériaux et Béco: l'aménagement a commencé  
2022.09.07 - Les travaux d'aménagement du nouveau parc récréatif sur le quai Béco.

Un nouveau tronçon, verdurisé, de la véloroute du canal inauguré chaussée de Vilvorde  
2022.01.20 - Le lundi 17 janvier, la Région de Bruxelles-Capitale a inauguré un tronçon.

2013-02-22 - Hier matin, la première pierre simultanée de trois chantiers propres au contrat de quartier Rouppe a été posée. Deux d'entre eux prévoient la construction ou l'aménagement de logements à caractère social. Le troisième concerne le rafraîchissement des façades et l'uniformisation des enseignes d'une quarantaine de commerces du Palais du Midi. Ces trois projets sont portés par l'Échevin en charge des Contrats de quartier et l'Échevin en charge du Logement.

Lancé en 2008 et financé par la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral, le contrat de quartier Rouppe a bénéficié d'un investissement de l'ordre de 25 millions afin de revitaliser cette partie du Pentagone: logement, espace public, infrastructures collectives.

**Palais du Midi**

Ancien marché couvert et imposant complexe commercial, le Palais du Midi, œuvre de l'architecte Wynand Janssens, fut construit de 1875 à 1880 afin d'accroître l'activité commerciale des boulevards du centre. L'objectif du projet vise à affirmer le Palais du Midi comme une promenade commerciale qui assure le lien entre la gare du Midi et le cœur de la Ville. La rénovation des devantures commerciales, en partenariat avec Atrium, a donc pour objectif de développer une image cohérente et harmonieuse pour le Palais du Midi qui renforce l'attractivité et la visibilité de chaque commerce.

**1-2 place Rouppe**

La place Rouppe est connue pour avoir été au dix-neuvième siècle la première localisation de la Gare du Midi. L'implantation qui en découle constitue un des plus beaux témoins de l'âge d'or de l'architecture néo-classique au sud du Pentagone de Bruxelles. Cette place publique était malheureusement jusqu'aujourd'hui connue pour cet ensemble inoccupé à l'angle de la place et de la rue de Tournai. L'achèvement de la rénovation de ces deux immeubles permettra de créer sept logements aux étages: quatre appartements d'une chambre et trois studios. Le rez-de-chaussée accueillera un commerce qui s'ouvrira sur la place Rouppe, ainsi que des locaux communs pour ranger les vélos entre autre.

**118 rue Terre-Neuve**

Cette dent creuse verra s'ériger six logements à basse énergie (2 appartements d'1 chambre, 2 appartements de 2 chambres, 2 appartements de 3 chambres).

# 2019 : projet de restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières

[35] Patrimoine Public - - Direction administration - 2219432 (R)

Marché public de services ayant pour objet une mission de coordination sécurité dans le cadre de la restauration complète des façades, châssis et toitures du Palais du Midi situé au n°132 à 172 Boulevard Lemonnier, aux n° 2 à rue de la Fontaine, aux n° 37 (A/B) à 75 Avenue de Stalingrad et aux n° 3 à 15 rue Vander Weyden à 1000 Bruxelles (y compris les 2 portiques d'entrée du passage du travail).- Dossier n° 0660/D001/2018.

Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 665,50 EUR TVA comprise.- Article 76410/72260 du budget extraordinaire de 2018.- Projet d'investissement n° AC10-33-2018.- Emprunt : article 76410/96151.- Prendre pour information la décision n° 696 du Collège du 20/12/2018, en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale

Séance du Lundi 14 janvier 2019 du CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Restauration des façades et toitures  
Avec : JZH & Partners, Lori Mahmoudian et Emmanuelle Job

Conçu en 1875 par l'architecte Wynand Janssens, le Palais du Midi fut commandé par son premier propriétaire, la Compagnie Générale des Marchés. Inauguré en 1880, il accueillit notamment des expositions, l'École industrielle, un musée, et les services administratifs de la ville. Cette dernière en devint propriétaire en 1907 et le bâtiment connut 3 grandes phases de travaux d'agrandissement et de remise en état successifs :

- la première en 1925 sous la maîtrise d'ouvrage de l'architecte Maurice Van Ysendyk,  
- la deuxième de 1950 à 1964 sous celle du service des Travaux publics et de ses nombreux ingénieurs et architectes,  
- et la troisième de 1977 à 1990 sous la maîtrise d'ouvrage des frères André et Jean Potak.

Chacune de ces phases de travaux semblent cependant avoir été entreprises dans le respect du bâtiment et les transformations qui lui furent apportées s'y sont intégrées relativement discrètement et harmonieusement.

Conçu suite au voûtement de la Senne et à la création des boulevards du centre, le Palais du Midi est le fruit d'une volonté d'urbanisation et de revitalisation d'un quartier jusqu'alors occupé principalement d'abord par des prés de séchage, ensuite par le chemin de fer. Il est le témoin du développement industriel, économique et démographique que connut Bruxelles à la fin du 19e siècle. Tant son concepteur que son commanditaire sont identifiés et tous deux jouissent d'une certaine renommée, l'un pour ses contributions architecturales, l'autre pour le rôle qu'elle joua dans le développement économique de la ville. Il accueillit bon nombre d'événements, d'activités et d'institutions publiques importantes au fil du temps. Pour ses raisons, la valeur historique du Palais du Midi est donc très importante.

Le Palais du Midi est en outre un monument marquant du paysage dans cette partie du boulevard. Ses façades s'intègrent aux fronts bâtis du boulevard, non seulement par son gabarit, mais également par son style. Bien qu'il ne fasse pas partie d'un ensemble architectural, il contribue à conférer aux fronts bâtis du boulevard Lemonnier un aspect relativement homogène. Il jouit dès lors d'une valeur d'ensemble relative.

En conclusion, il est indéniable que le Palais du Midi fait montre d'une grande valeur patrimoniale et mérite d'être préservé et valorisé. Toutes les transformations qui ont été entreprises en façades peuvent être datées de manière précise. Il est un témoin de l'histoire de la ville dans tous les sens du terme, il est également un ambassadeur du style éclectique, un exemple de son style, de son temps, et de sa destination.

La Ville de Bruxelles nous a désignés pour assurer la restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières.

Mission confiée au bureau d'architecture Archi tectures Paral è les



### Le quadruple champion du monde Youssef Boughanem ouvre une école de boxe thaïe dans le quartier Stalingrad «pour aider les jeunes»

L'école de boxe thaïe Youssef Boughanem a été officiellement inaugurée au cœur du quartier Stalingrad à Bruxelles, **au sein du complexe sportif du Palais du Midi.**

Publié le 10-09-2020 à 16h40

Enregistrer



### Palais du Midi : le quadruple champion du monde Youssef Boughanem ouvre sa propre école de boxe thaï



Partager l'article

Le quadruple champion du monde de boxe thaï Youssef Boughanem a inauguré, ce mercredi, sa propre école de boxe à Bruxelles, au Palais du Midi.

09 septembre 2020 - 18h35

Il s'agit d'un projet sportif, mais aussi social. Notre équipe a assisté aux premiers cours, ce mercredi.

« C'est clairement un message, la Ville de Bruxelles s'intéresse aux sports pratiqués par les Bruxellois dans le quartier, ici. Et c'est clair qu'on va donner de l'espace pour ces sports-là. On a du respect pour le parcours de gens qui comme Youssef ne sont partis de rien. » (Benoît Hellings)

ACCUEIL / ACTU

## Bruxelles: les toits du Palais du Midi peints en blanc pour mieux réguler la température du bâtiment

Publié le 14/09/21 à 13h25 par Benjamin Vande Velde

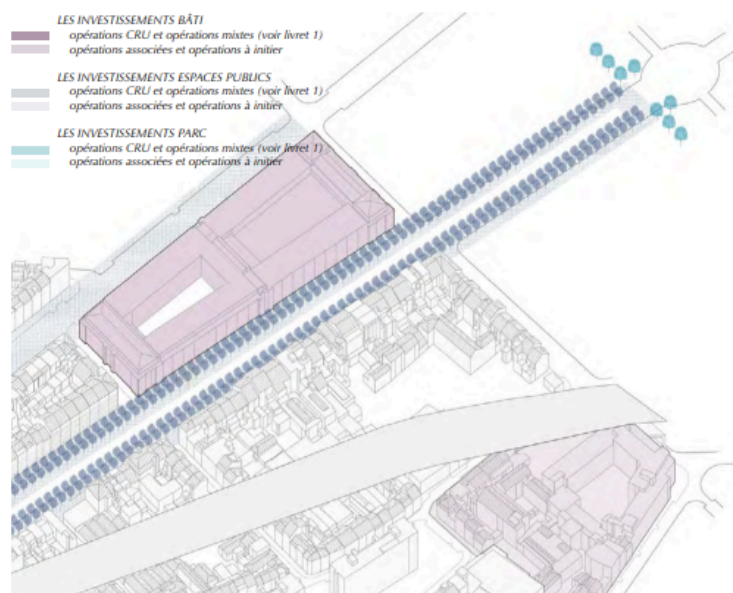


**La ville a investi 28.000 euros dans cette peinture isolante qui permettrait une belle économie d'énergie.**



## Octobre 2022 : documents produits dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine CRU 7 « autour de la gare du Midi »

CRU 7 AUTOUR DE LA GARE DU MIDI



021

### PALAIS DU MIDI REMISE EN ÉTAT DES CAVES ET AMÉLIORATIONS DES INFRASTRUCTURES

SITUATION DE FAIT EXISTANTE	
ADRESSE	AV DE STALINGRAD / BD LEMONNIER / VAN DER WEYDEN / DE LA FONTAINE
N° CADASTRE	187/02A6
SITUATION	PALAIS HISTORIQUE
PROPRIÉTAIRE	VILLE DE BRUXELLES
ÉTAT	À RENOVER
SUPERFICIE	8764 M <sup>2</sup> AU SOL
GABARIT	R+3
STATUT DE DROIT EXISTANTE	
PRAS	ZONES D'ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT COLLECTIF OU DE SERVICE PUBLIC / ZONE D'INTÉRÊT CULTUREL, HISTORIQUE ET D'EMBELLEMENT
PAD	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
PPAS	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
PERMIS DE LÔTIR	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
ZONE DE PROT.	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF. BIEN À L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA RÉGION
INVENTAIRE SOL	CATÉGORIE 3



#### CONSTAT(S) ET PROJET

Ancien marché couvert et imposant complexe commercial de style éclectique, construit de 1875 à 1880 sur les plans de l'architecte W. Janssens pour la «Compagnie générale des Marchés».

Le chantier du métro 3 dont le tracé passe sous le Palais du Midi nécessite une remise en état des caves. Une partie de cette remise en pristin état sera prise en charge par l'entrepreneur du marché de travaux du Métro 3.

Par ailleurs, la Ville de Bruxelles vise à améliorer les infrastructures de ce Palais du Midi.

DONNÉES DU PROGRAMME	
CONTENU	RÉNOVATION DU BÂTIMENT
SUPERFICIE	À DÉTERMINER
GABARIT	R+3
MODÈLE FINANCIER	OPÉRATION À INITIER PRISTIN ÉTAT : CSC M3 COMPLÈMENT : BRUXELLES MOBILITÉ / VILLE DE BRUXELLES

BUDGET PRÉVISIONNEL ET PLANNING	
BUDGET TVAC	À DÉTERMINER
PLANNING	À DÉTERMINER. LE PLANNING DÉPEND DE LA FINALISATION DU CHANTIER MÉTRO3 ET DES CAPACITÉS DE FINANCEMENT DES TRAVAUX



**Autres documents distribués en version papier  
lors de la conférence de presse :**

- Copie du dossier transmis à Europa Nostra (rédigé en anglais) dans le cadre du programme *7 Most Endangered Monuments & Sites*
- Copie des pages consacrées au Palais du Midi de l'ouvrage *Bruxelles 1000, une histoire capitale* de Jacques Dubreucq, (2000)
- Copie de la ligne du temps et de deux plans de synthèse de l'étude historique datée de juin 2021 (©Architectures Parallèles, Avec : JZH & Partners, Lori Mahmoudian et Emmanuelle Job)



**ARAU**

**Atelier de recherche  
et d'action urbaines**

Rue du Midi, 165 1000 Bruxelles  
+32 (0)2 219 33 45

[arau.org](http://arau.org) / [info@arau.org](mailto:info@arau.org)  
**f** (ARAU asbl) / **t** (@arau\_bxl)